

**PROCES VERBAL de l' ASSEMBLEE GENERALE 2018
de l'Association Maison Pour Tous
La Chapelle en Vercors**

Date : jeudi 26 Avril 2018

Membres présents : Chantal ROUSSET, Pascal GIVERT, Renaud POURRAT, Sylvie GOUTIERE, Arnaud DERASILLY, Anne L'HUILLIER, Fabienne RANCE, Marcel RANCE, Gilles COUILLER, Bertrand VAUSSENAT, Marie FRANCOU, Eric CHARRON, Jeanne DORIN, François DREOSTO, Gil BOREL, Rachel RANCE, Lydia GIVERT, Caroline BOUDRY, Jean Marc REVERBEL, Jean Eric DERANGO, Sophie ARNAUD, Michel ROCHE, Marie Danielle ARNAUD, Benoit GEORGE.

Excusés : Julien Gabert, Christine Vignon, Patricia Farcasse, Michel Arribert (pouvoir à Jean-Eric de Rango) , Mélanie Recollin-Bellon (pouvoir à Benoit Georges), Rachel Magnin, Claire Catil (pourvoir à Pascal Givert), Claire Voron (pourvoir à Renaud Pourrat), Chrystelle FAURE.

Invités : Maison de l' Aventure, représentée par Gil BOREL
ACCR, représentée par Sophie ARNAUD
CCRV & mairie, représentées par Bertrand VAUSSENAT

Secrétaire de séance : Jean-Eric de Rango est désigné secrétaire de séance.

Le Président ouvre l'assemblée à 20h40 en précisant la liste des membres excusés. Il propose de diviser l'assemblée générale en deux temps : un premier temps plus formel sur le déroulé obligatoire qui reprend l'activité de l'exercice 2016-2017 et un temps d'échange plus long sur l'année en cours et l'exercice à venir.

1/ Bilan moral de l'association par le président Benoit George,

- Rappels généraux de l'identité de l'association :
 - Une association de loi 1901, âgée de 25 ans en 2017, appartenant statutairement au champs de l'économie sociale et solidaire :

Une économie au service des individus, et pas l'inverse !
 - Une association d'éducation populaire, affiliée à la Ligue de l'Enseignement / FOL26, œuvrant à l'amélioration du système social par l'épanouissement et l'engagement des individus (mise en lien, mise en œuvre de projets, d'initiatives et d'activités ...)
 - Une organisation d'activités et d'actions selon le principe de la mutualité :

Chacun contribue à hauteur de ses moyens, et reçoit à hauteur de ses besoins.
 - Une structure associative proposant un cadre favorable à la mise en œuvre d'initiatives et d'activités collectives et ouvertes à tous-tes
 - Objet de l'association tel que défini dans ses statuts : l'animation du territoire sous toutes ses formes (culturelles, sportives et festives), gestion des locaux mis à sa disposition et contribution à l'essor du canton.
 - Un fonctionnement sans permanent qui présente des avantages (coûts de fonctionnement réduits, autogestion et autonomie), mais implique également des contraintes (difficultés à détecter les personnes en difficulté sociale et à identifier leurs besoins, difficulté d'accueillir un stagiaire ou service civique, disponibilité limitée des

membres administrateurs qui opèrent sur leur temps libre, difficultés de représentation dans les réunions et groupes de travail avec d'autres acteurs socioculturels ou groupes de travail les concernant).

- Pas de patrimoine bâti ni matériel : les actions de l'association sont menées là où elle y est accueillie : pour l'essentiel dans les espaces publics (SDF, MDA, salle polyvalente, MAV).

- Un CA constitué de 15 membres : 7 femmes / 8 hommes (dont 1 homme élu membre de droit), réunis 4 fois au cours de l'exercice (1 en novembre 2017, 1 en mai 2017, 2 en août 2017)

- L'association dans son environnement :

- Maison de l'Aventure : Ad'air & local jeunes, mise en œuvre d'un EVS

La mise en œuvre d'un EVS , en coordination des plusieurs associations d'habitants locales, peut permettre de consolider et d'harmoniser nos actions et pratiques respectives, dégager les ressources nécessaires au salariat d'une coordinatrice, identifier les attentes et besoins des habitants, vérifier que les actions que nous engageons sont en adéquation avec les attentes et besoins des habitants.

- Actions et réflexions partagées : MPT VDL, ACTIV ROYANS, ACCR (Pascal au CA), Centre Social La Paz, MAV, Piste Recyclable ...

- Un nouveau périmètre intercommunal : participation à la rédaction du projet de territoire, participation aux cafés des partenaires, harmonisation des pratiques...

Enjeux : actions de proximité, mutualisation et mutualité

Peu de sollicitation des collectivités pour assurer la gestion du matériel commun / collectif / associatif

- Bertrand Vaussenat prend la parole pour expliquer au nom de la C.C.R.V. les problèmes rencontrés avec le prêt et la location de matériel divers. La C.C.R.V. n'a qu'un an d'existence et les fonctionnements étaient très différents dans les deux entités qui ont fusionné. Il y a de plus des problèmes de budget qui obligent à restreindre à des choix prioritaires l'utilisation des employés de la collectivité.

- Relations avec la commune formalisées par un soutien financier aux actions cinéma

- Relations avec la communauté de communes formalisées par une convention d'objectif triennale (2015 à 2017, renouvellement fin 2017) , impliquant pour l'association d' assurer et soutenir une vie sociale locale selon les principes généraux d'accessibilité, de solidarité, de mutualité et d' équité.

- Le Président donne la parole à Pascal Givert afin de présenter rapidement la mise en place du Comité de Pilotage de l'E.V.S.
- Gil Borel prend la parole afin de remercier l'implication morale et financière de la Maison Pour Tous dans le projet d'E.V.S. qui n'aurait pu voir le jour sans ce soutien et celui de la Piste Recyclable. Il souligne également que le Président du P.N.R.V., Jacques Adenot, qui était présent à l'A.G. de la Maison de l'Aventure, deux jours plutôt, a fortement été impressionné par la cohésion des associations autour de ce projet social.

- Jean-Eric de Rango prend la parole pour souligner l'influence qu'a pu avoir la contribution financière décidée par les deux associations pour soutenir la Maison de l'Aventure sur la décision de la C.C.R.V. de s'impliquer plus fortement autour du projet Ad Air suite à la défection du financement départemental.
- Le Président précise que dans le contexte du maillage inter-associatif, Pascal Givert siège maintenant au conseil d'administration de l'A.C.C.R. où il représente la Maison Pour Tous.
- **2 – Présentation des rapports d' activités & financier 2016 / 2017**

- **Activités annuelles**

- Prise en charge des fonctions de vice-trésorière et gestion des adhésions par Mélanie à la rentrée 2016, accompagnée par Jean Eric, Sylvie et Chantal.

- Départ de Kate (anglais et dessin) et de Fred (karaté), et arrêt de l'atelier écriture animé par Mélanie.

- 11 activités régulières, soit 788 heures d' activités régulières et collectives proposées aux adhérents au cours de l'année : Judo enfant, wudao enfant, dessin adulte, danse, yoga, conversation en anglais adulte, TaiChi, stretching, gym, badminton et gym tonique.

Ces 11 activités sont animées par 5 salarié-e-s, 1 prestataire, 3 bénévoles et 1 activité en autonomie (sans intervenant).

- Démarrage d'un atelier conversation en anglais avec Christian, assistant d'anglais (CDD : début novembre 2016 à avril 2017)

- Démarrage d'un atelier Wu Dao enfant avec Hervé (Club Wu Dao Vercors) depuis décembre 2016.
- Démarrage d'un atelier arts plastiques adulte animé par Jeanne depuis janvier 2017 (CDD janvier à fin juin 2017, puis CDI)
- Un nombre d'adhérents enfants en baisse cette année, et un nombre d'adhérents adultes en hausse.

Présentation de quelques statistiques synthétiques : l'intérêt de l'EVS peut porter sur une analyse approfondie de la population et de ses besoins ou attentes.

- **Animations & vie de l'association :**

-Cinéma : Billetterie et accueil de 26 projections de films sur l'année.

Le projet de l'Ecran Mobile étant relayé par 4 associations de la communauté de communes (St Laurent, La Chapelle, St Martin et Vassieux), l'élu communautaire à la culture a été sollicité en vue d'imaginer plutôt une contribution communautaire que communale.

Un projet de projections régulières à la salle La parenthèse de St Jean en Royans pourrait par ailleurs intégrer le réseau de la FOL.

Pascal Givert prend la parole pour expliquer succinctement le fonctionnement du cinéma à la F.O.M. et à la M.P.T. et insister sur le fait que c'est une opération financière blanche pour la M.P.T.

-Inscriptions : Une journée au Forum des associations et une demi journée à la MAV – septembre 2016

- Sortie bus spectacle : 2 spectacles repérés malheureusement complets dès septembre 2016 : accueil local de la Cie Kham

- La belle rousse : octobre 2016 : une action culturelle communautaire qui a par ailleurs permis d'engager l'équipement scénique de la salle Polyvalente, bien que de fortes contraintes d'utilisation subsistent à ce jour notamment en terme d'accès et de coûts de mise en sécurité (nécessité de grimper et travailler en hauteur, échafaudage inapproprié).

- Bourse d'automne – collecte Restos / Croix Rouge – octobre 2016 – autonomie

- Marché Noël - Collecte des Restos du Cœur – décembre 2016

- Festival Jeunes Bobines / Graines de Cinéphiles – décembre 2016

- Café citoyen : présentation du roman YAKAAR – décembre 2016

- Ptite chorégraphie danse – décembre 2016

- Festival Jeunes Bobines – décembre 2016

- Stage danse de société : janvier 2017

- Atelier HipHop ados - Cie Kham - janvier 2017

- Clôture raclette – février 2017

- Printemps du documentaire : 31 mars au 2 avril 2017

- AGO – 4 avril 2017

- Café citoyen : présentation de l'association CAPTE – 15 avril 2017

- Accueil d'Attraction – Cie Kham – 14 mai 2017

- Stage danses bretonnes – 13 & 14 mai 2017

- Vente de fleurs – 27/28 mai 2017

- Spectacle de danse – 17 juin 2017

- Accueil théâtre ados : « Coulisses infernales » stage 1015 VDL – samedi 12 Août

- Pascal Givert prend la parole pour décrire brièvement le projet « Graines de Cinéphiles ». Au delà de l'aspect éducatif (éducation à l'image), il s'agit plus largement d'intéresser les plus jeunes au

cinéma qui peut-être assurerons dans le futur la continuité de l'action cinéma de proximité portée par la MPT. Benoit George explique également le projet d'accueil théâtral en été.

- **Analyse du rapport financier :**
- On constate que les subventions publiques attribuées par les collectivités publiques leur sont très largement restituées en loyers d'occupation des espaces publics dans lesquels l'association mène ses activités.
- On peut ainsi raisonnablement considérer ces subventions non comme un don, mais comme un prêt qui présente peu de risque : 75 % de la subvention communautaire attribuée est immédiatement restituée en loyers aux collectivités publiques, au cours de l'exercice.
- On peut donc conclure qu'en réalité, seule une très faible proportion de la subvention publique est allouée à la réalisation des objectifs de l'association, la principale proportion constitue un transfert de charges des salles communales à la communauté de communes, permettant d'alléger les adhérents de cette charge.
- Si l'utilité réelle de ce transfert n'est nullement contestée, les différentes collectivités peuvent peut-être imaginer ce transfert autrement qu'à travers l'association.
- Un échange avec Bertrand Vaussenant et différents adhérents prend place et ce dernier s'engage à continuer la réflexion sur cette démarche. La M.P.T. pointe surtout la différence importante de coûts

entre les différentes salles puisque certaines communes demandent 120 € / an pour une activité hebdomadaire alors que la M.P.T. doit payer plusieurs milliers d'€ à la commune de la Chapelle pour l'organisation d'une petite dizaine d'activités hebdomadaires.

- La Trésorière souligne quelques points importants du bilan de l'exercice écoulé :

- plus de 12 mois de cotisations URSAFF réglées sur l'exercice cette année exceptionnellement suite à un changement de mode de règlement.

- Intégration de cotisations SACEM concernant les musiques diffusées lors des cours hebdomadaires , en plus des droits acquittés lors des spectacles.

- Équilibre financier relatif puisque les dépenses qui obligent à puiser dans la trésorerie de l'association sont exceptionnelles et décidées par le C.A.

- Le Président insiste sur l'importance du bénéfice réalisé lors de la vente des fleurs, et précise que les disponibilités bancaires constituées durant 25 ans par l'association, représentant environ l'équivalent d'un exercice, permet aux adhérents de disposer d'une facilité de paiement de leurs cotisations (échelonnement des cotisations sur l'année), et d'assurer les réserves nécessaires au départ des salariés (rupture ou de départ en retraite).

- **Remerciements aux soutiens :**

- Bénévolat : estimé à environ 1,5 ETP (env 2400 h annuelles)
- animateurs, intervenants, membres du CA et référents, parents, Nicole (partenariats divers et réguliers), Brigitte (médiathèque), la

MAV pour leurs locaux et leur énergie, l'ensemble des structures partenaires citées précédemment.

- Nous remercions également les collectivités pour leur soutien matériel, logistique ou financier, et les invitons à aller plus loin à nos côtés.

3 – Approbation des rapports :

- **Mise au vote du rapport moral et d'activité**

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

- **Mise au vote du rapport financier**

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés et il est donné quitus aux membres du bureau pour les comptes de l'exercice 2016-2017.

4 – Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :

- Composition du CA : 3 membres du CA souhaitent le quitter : Anne L'Huillier, Jean Luc Verohven et Bénédicte De Rasilly.
- Quatre personnes se proposent pour rejoindre le C.A, même si certaines d'entre elles indiquent qu'elles ne pourront pas forcément être régulièrement disponibles. Le Président confirme l'intérêt d'un C.A. important, même si tous ses membres ne peuvent pas toujours se rendre disponibles, pour multiplier les idées et les points de vue.
- Les quatre candidats, Jeanne Dorin, Claire Voron, Lydia Givert et Marcel Rance sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés au Conseil d'Administration de la Maison Pour Tous.

5 – Montant des Adhésions pour l'exercice 2018-2019:

- Le Président propose que les montants des adhésions suivants soient votés pour l'exercice 2018-2019 dans le but de continuer l'harmonisation des montants d'adhésion de la Maison Pour Tous et de la Maison de l'Aventure :

Enfants (- de 18 ans) = 9 € (-1€ par rapport à 2017-2018)

Adulte = 18 € (inchangé)

Famille = 30 € (inchangé)

Associations, personnes morales = 35 € (nouvelle catégorie)

Ces montants sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6 - Année en cours : situation & perspectives :

- Présentation du prévisionnel par la Trésorière qui souligne les différents points remarquables.
- Le Président effectue un résumé rapide de la nouvelle convention de partenariat entre la C.C.R.V. et la Maison Pour Tous pour la période 2018-2021. A l'unanimité des membres présents ou représentés, il est donné mandat au Président pour la signature de cette convention.
- Activités, animations et vie de l'association :

- Contribution à la mise en œuvre d'un EVS

- MéliMélo : 23, 24 et 25 octobre 2017 (mini stage) + répétition (4 décembre) et spectacle (9 décembre). Participation demandée aux

structures participantes afin d' assurer les salaires des intervenants : CAF : 250 € , MAV : 250 € , MPT : 500 €

- Atelier théâtre enfant : Nouvelle activité débutée en janvier 2018

- Accueil théâtre ados : stage 1015 VDL – dimanche 12 Août (soutien financier de la commune de La Chapelle pour la prise en charge des coûts de repas)

- Radio Royans Vercors (aide financière de la ReCyclerie sur appel à projet pour la mise en œuvre technique). Pascal Givert prend la parole pour lire un courrier adressée Par Rachel Mangin, en charge à Radio Royans du développement sur le Vercors de la radio, empêchée d'être là qui a souhaité remercier la M.P.T. pour son soutien et sa participation active au projet. Pascal explique ensuite où en est le projet et ses possibles débouchés.

- La C.C.R.V. a récemment envoyé un formulaire aux associations pour explorer les possibilités de réalisation du prochain forum des associations. Une discussion s'engage sur les différentes les plus adaptées et il est décidé d'en reparler lors du prochain C.A.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discuté, le Président clôt l'Assemblée Générale à 23H10.

Le Président :
Benoit George

Le Secrétaire de séance :
Jean-Eric de Rango